

Lancée par les personnels mobilisés du lycée Angela Davis

<https://www.change.org/p/le-nom-lyc%C3%A9e-angela-davis-doit-rester-non-%C3%A0-la-censure>

En cette rentrée scolaire, un collectif formé de membres du personnel du lycée Angela Davis (Saint-Denis) et d'élus du territoire saisissent la justice administrative pour s'opposer à la substitution de nom de l'établissement réalisée cet été. Soutenez cette démarche en signant la pétition :

Mercredi 5 juillet 2023, la majorité régionale emmenée par Mme Valérie Pécresse a fait adopter par la Commission permanente de la Région Île-de-France la décision de renommer le lycée Angela Davis en lycée Rosa Parks.

Ce faisant, la majorité régionale est passée outre le choix effectué en 2018, réitéré le 21 juin dernier par le Conseil d'administration de l'établissement et entériné tant par la majorité des collectivités impliqués dans ce territoire - en premier lieu la mairie de Saint-Denis - que par le Rectorat de l'académie de Créteil et le Ministère de l'Éducation nationale.

Une majorité du Conseil régional, qui converge dans ce vote avec l'extrême-droite, ne peut pas annuler une volonté validée par tous les autres acteurs. Le choix du nom Angela Davis est le produit d'un processus mûri, raisonné et démocratique impliquant les élèves, les personnels et les parents d'élèves lors de la première année d'existence de ce lycée. Sa légitimité est entière, plus encore après un délai de 6 ans qui a vu ce nom entrer dans l'usage sans jamais entraîner de difficultés dans la vie de l'établissement ni du territoire - comme Mme Valérie Pécresse semble s'en alarmer dans ses prises de paroles.

Par ce vote, en début d'été, au détour d'une discussion hâtive et expédiée pour suivre un calendrier qu'elle a dicté, Mme Valérie Pécresse et sa majorité outrepassent le rôle de la Région qui devrait être d'accompagner et de donner à la communauté scolaire les moyens de fonctionner sereinement. En méprisant les vœux dûment exprimés de cette communauté ils se livrent en réalité à une opération de démagogie politicienne.

Décision d'autant plus inquiétante qu'elle prétend opposer deux figures féminines majeures et concordantes dans les combats pour l'émancipation. Ce qui passe par une tentative de modeler les mémoires collectives selon une relecture de l'histoire des combats pour l'égalité et la justice. Nous refusons la reconstruction de la vie et des combats de femmes totalement engagées qui passerait par l'invisibilisation de l'une parce que sa pensée ne correspond pas aux idées de la Présidente de la Région Île-de-France et la silenciation de l'autre puisqu'elle ne peut plus s'exprimer. Le rôle de la région vis-à-vis des lycées dont elle a la charge est, en la matière, de s'assurer de la légalité des décisions prises, non pas de s'ériger en censeur face à tel ou tel nom choisi par la communauté scolaire.

Nous soutenons donc les recours engagés par le collectif des usagers et personnels du lycée Angela Davis pour que le nom de ce lycée ne soit pas modifié et que le choix exprimé par l'ensemble de la communauté scolaire soit respecté. Un choix qui prend un sens majeur dans la période que nous vivons : nous voulons reconnaître les combattant.e.s de l'émancipation et de la justice quand elles et ils sont encore bien vivant.e.s et en lutte, et non saluer une mémoire reconstruite !

[Une pétition à signer sur ce lien](#)